

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 27 mai 2010

Les petits Creillois champions du code de la route!

La ville de Creil participe à l'initiative nationale de prévention du risque piéton chez les enfants, consistant à faire passer aux 8-9 ans un permis piéton. La remise officielle des permis se fera en présence de Jean-Claude Villemain, maire de Creil et de Monique Béaur, inspectrice de l'Education nationale

Mardi 1^{er} juin à 14h30 Salle de la Manufacture

27 classes de CE2, soit 680 petits Creillois, seront accueillies pour y recevoir leur diplôme.

Le permis piéton a été créé afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux dangers de la route. Il leur permet d'apprendre à se déplacer, seul ou accompagné, dans des espaces tels que le trottoir, la chaussée, en tenant compte des contraintes de l'espace, des dangers et des autres usagers.

Un policier municipal est intervenu auprès des enfants, qui ont ensuite suivi le cycle d'apprentissage avec leur enseignant et passé leur permis et leur code.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir.

Contact: Stéphanie POISSON 03.44.29.50.58 stephanie.poisson@mairie-creil.fr



